



*Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises  
Maison de l'Environnement  
Rue Voirin  
25000 Besançon  
[www.soslrc.com](http://www.soslrc.com)*

**Besançon, le 29 janvier 2017**

## **C'est ainsi que nos rivières meurent...**

Les épandages sur sol gelé et enneigés au bord de la Loue continuent comme si de rien n'était. Il est vrai que les coupables ne risquent absolument rien de la justice qui classe en général ces affaires, ou se contente d'un rappel à l'ordre. Les tonnes de lisiers qui ont été épandues ici finiront dans la Loue qui est à moins de 300 mètres, entraînant un colmatage des fonds en pleine période de maturation des œufs de truites, qui mourront sans doute étouffés.

Cette pratique quotidienne, répandue dans tous les bassins versants de nos rivières se reproduit d'hiver en hiver en toute impunité. **C'est de la délinquance pure et simple, résultat de la tolérance coupable de la justice envers le monde agricole.** C'est également en contradiction totale avec les appels répétés des responsables agricoles, qui il faut le reconnaître, se mobilisent pour faire cesser ses pratiques, sans avoir beaucoup plus de résultats sur le terrain que les associations !

Le mépris de l'intérêt général est total chez les contrevenants, ainsi que le sentiment d'impunité, puisque l'épandage entre Arc et Senans et Cramans concerne une parcelle de plus de deux hectares, qui a donc nécessité plusieurs voyages, en bordure de route !

Ce genre de délit est signalé régulièrement à SOS Loue et Rivières Comtoise par des promeneurs ou des adhérents et ne semble pas en diminution malgré la prise de conscience réelle du monde agricole sur leurs responsabilités environnementales.

*Pour SOS loue et Rivières Comtoise,  
Philippe Koeberlé  
Cellule Communication*



